**Réponse de la SOPAMIN à l’invitation du Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l’Homme suite aux allégations contenues dans le rapport du ROTAB, Niger**

23 juin 2015

Bonjour Aliou,

J'ai parcouru  le document du ROTAB mais je ne trouve pas de griefs portés à l'encontre de la SOPAMIN par rapport à des impacts sociaux et environnementaux liées à ses activités.

Je vous informe que la SOPAMIN n'est devenue opérateur minier que depuis un an avec le rachat de la mine de Samira Hill.

Un état des lieux environnemental a été réalisé lors du processus d'achat.

Ce travail a été réalisé par la Faculté des sciences de l'université Abdou Moumouni.

Le département environnement et action communautaire de la SML gère le suivi environnemental au quotidien et produit des rapports mensuels qui sont transmis aux autorités.

Par ailleurs, la SOPAMIN joue pour le compte de l'état du Niger un rôle de veille auprès des sociétés minières et donc nous sommes amenés à réaliser des audits et contrôles réguliers sur la protection de l'environnement, entre autres.

En vous remerciant

**ABDOU MOUMOUNI Abdourazakou**

***Directeur de l'Evaluation et du Contrôle des Sociétés minières***

SOPAMIN SA BP 11500 Niamey Rue des ambassades Goudel

Mobiles: (227) 98652171 / 94368383 / 90484249

Niger